Treizième assemblée citoyenne de ICI St-Robert

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 8 décembre 2015

Centre communautaire de Saint-Robert

358, avenue Sirois à Rimouski

Présences (13) :

Claire Dubé, Martine Canuel, Raphaël Arsenault, Ginette Levesque, Cynthia Côté, Jade Cloutier, Susan Drejza, David Maguire, Léon Maguire, Jonathan Morin, Philippe Etchecopar, Arlène Cotton et James Caveen.

Invités :

Marcel Côté, président de la Corporation d'aménagement des espaces verts (CAEV)
Marcel Boucher, secrétaire-trésorier de la CAEV.

Ordre du jour proposé :

1. Accueil
2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps
3. Thème de la soirée:Aménagement des parcs et espaces verts de Saint-Robert
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2015
6. Suivi au procès-verbal
7. Informations :
   - 7.1 Comité Parc Lepage
   - 7.2 Comité Jardin communautaire
   - 7.3 Comité WEB – communications
   - 7.4 Fondements (textes)
8. Sujets divers
9. Prochaine assemblée
10. Levée de l'assemblée

1. Accueil

La réunion débute à 19 h.
On souhaite la bienvenue à MM. Marcel Côté et Marcel Boucher de la Corporation d'aménagement des espaces verts (CAEV) ainsi qu'aux nouveaux participants.

2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps

Jade propose d'animer la rencontre. James s'occupe de la prise de notes et Arlène est nommée gardienne du temps.

3.Thème de la soirée:Aménagement des parcs et espaces verts de Saint-Robert

La première heure de l'assemblée, dédié au thème de l'aménagement des parcs et espaces verts de Saint-Robert est divisée en deux volets. Dans un premier temps, nos invités Marcel Côté et Marcel Boucher nous présentent la CAEV et ensuite, les membres du comité aménagement durable nous parlent du mémoire qu'ils ont présenté à la Ville de Rimouski lors de la consultation publique du 25 novembre sur les espaces verts.

La corporation d'aménagement des espaces verts (CAEV)

La CAEV est un organisme para-municipal sans but lucratif fondé en 1986. Son conseil d'administration est composé de neuf membres dont un conseiller municipal et un fonctionnaire de la Ville. Elle a pour mission d'assurer l'aménagement, l'entretien et l'accès des sentiers et pistes dans les parcs de la Ville. Au fil des ans, le réseau s'est si bien développé qu'aujourd'hui la CAEV gère un réseau composé de 30 km de sentiers doté de 22 points d'accès. On y dénombre environ 200 000 passages par année. Un partenariat avec les étudiants a été mis en place afin d'assurer une patrouille quotidienne de ces infrastructures.

Nos invités nous informent que le prochain plan triennal du CAEV sera bientôt présenté à la Ville. On y soulignera l'importance de cultiver la forêt des sentiers afin d'en assurer la pérennité.

Raphaël mentionne que la Ville entend mettre en place une politique de l'arbre et qu'il serait bien qu'il y ait une forme d'arrimage avec le plan triennal de la CAEV. On mentionne aussi que le comité d'aménagement durable a présenté un plan d'aménagement de parc linéaire à la Ville lors de la consultation publique. Ce parc linéaire, proposé par Thomas Buffin-Bélanger (UQAR) permettrait de relier les parcs

Lepage et Beauséjour. Nos invités proposent d'inclure ce projet au plan triennal de la CAEV. Pour assurer un suivi, la CAEV invitera Raphaël et Thomas à sa prochaine assemblée.

Mémoire présenté à la Ville lors de la consultation publique sur les espaces verts

Les membres du comité d'aménagement durable nous résument les grands points du mémoire qu'ils ont présenté à la Ville lors de la consultation publique tenue le 25 novembre dernier :

- La Ville de Rimouski doit mettre en place un politique de l'arbre qui permettra de verdir les rues de la ville (forêt urbaine).
- À Saint-Robert, on compte deux ilots de verdure et un seul parc de quartier. Il n'y a aucun parc de voisinage. La cour de l'école l'Aquarelle pourrait devenir un parc de voisinage.
- Le parc Lepage, situé au cœur de la ville, devrait avoir une vocation éducative tant au niveau culturel, spirituel que scientifique.
- Un parc linéaire permettant de relier les parcs Lepage et Beauséjour pourrait être aménagé dans la côte des rues Sirois et Ross (Fesses-à-Marie). Un belvédère pourrait être installé le long de ce parc.
- La Ville pourrait faire un don de 75 arbres pour souligner le 75e anniversaire de Saint-Robert.

Le mémoire du comité d'aménagement durable a été entériné par l'Assemblée et sera disponible sur le site web d'ICI St-Robert (http://icistrobert.weebly.com/).

En terminant, l'Assemblée remercie MM. Marcel Côté et Marcel Boucher de la CAEV de leur présence et du temps qu'ils nous ont consacré et félicite les membres du comité d'aménagement durable pour la qualité du mémoire qu'ils ont présenté à la Ville.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les points :
7.5 Réseautage
8.1 Bilan de la rencontre du comité du 75e de Saint-Robert

sont ajoutés à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 novembre 2015

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

6.Suivis au procès-verbal

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

7. Informations

7.1 Comité Parc-Lepage
Il n'y a rien à signaler dans ce dossier.

7.2 Comité jardin communautaire
Le jardin communautaire du Parc-Lepage sera accessible au printemps 2016. En plus du jardin, la Ville fournira une remise à outils et des bacs à compost.
Dès le début de janvier 2016, le comité du jardin communautaire va travailler à l'élaboration d'une politique d'octroi des lots et des règlements d'utilisation du jardin.

7.3 Comité WEB – communications
Martine mentionne qu'il est possible d'annoncer gratuitement la tenue des assemblées dans le feuillet paroissial. Cependant, la date de tombée exige que le thème de la prochaine assemblée soit connu au moins deux semaines avant la tenue de celle-ci.

7.4 Fondements (textes)
Le texte traitant du but général de l'Assemblée citoyenne de St-Robert a été approuvé. Il sera mis sur le site web de l'Assemblée.

Arlène en profite pour rappeler que le bon fonctionnement et la pérennité de notre assemblée exige un minimum de discipline. Il est important que les ordres du jour et les procès-verbaux soient disponibles à l'avance. Le comité WEB-communications en prend bonne note et verra à améliorer la diffusion de l'information.

7.5 Réseautage
Ginette et Claire informent l'assemblée que la cueillette des informations sur les entreprises de St-Robert (commerces et services) est complétée. Ginette, Claire et James devront se rencontrer pour décider de la meilleure façon de regrouper ces informations afin de les publier sur le site web d'ICI St-Robert.

8.Sujets divers

8.1 Bilan de la rencontre du comité du 75e de Saint-Robert

Un comité spécial a été formé afin de planifier les activités du 75e anniversaire de Saint-Robert. Ce comité est composé de Carl Johnson (Société du patrimoine), Mario Canuel (site Facebook «Souvenirs de Saint-Robert») et de membres de l'Assemblée citoyenne.

Lors de la première rencontre du comité, neuf personnes étaient présentes. Voici les principaux points discutés lors de la rencontre :

- prévoir des activités du printemps 2016 jusqu'à la fin décembre;
- embaucher un ou une responsable de la programmation;
- trouver du financement populaire;
- élaborer un calendrier des événements;
- demander à la Ville de faire un legs : promenades historiques, colonne Morris, place publique, don de 75 arbres;

9.Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 12 janvier 2016 à compter de 19 h. au centre communautaire de St-Robert.

Claire informera le comité WEB-communications concernant la possibilité d'y inviter un représentant du Service d'urbanisme de la Ville de Rimouski.

10.Clôture de l'assemblée

La réunion se termine à 21 h 25.

James Caveen, secrétaire pour la 13e Assemblée citoyenne de St-Robert.